

Avez-vous des plantes exotiques envahissantes?



**Informez votre
municipalité!**

Division environnement

Ville de Granby

450 361-6000

environnement@ville.granby.qc.ca

www.ville.granby.qc.ca

Granby
Ville rayonnante

Contenu

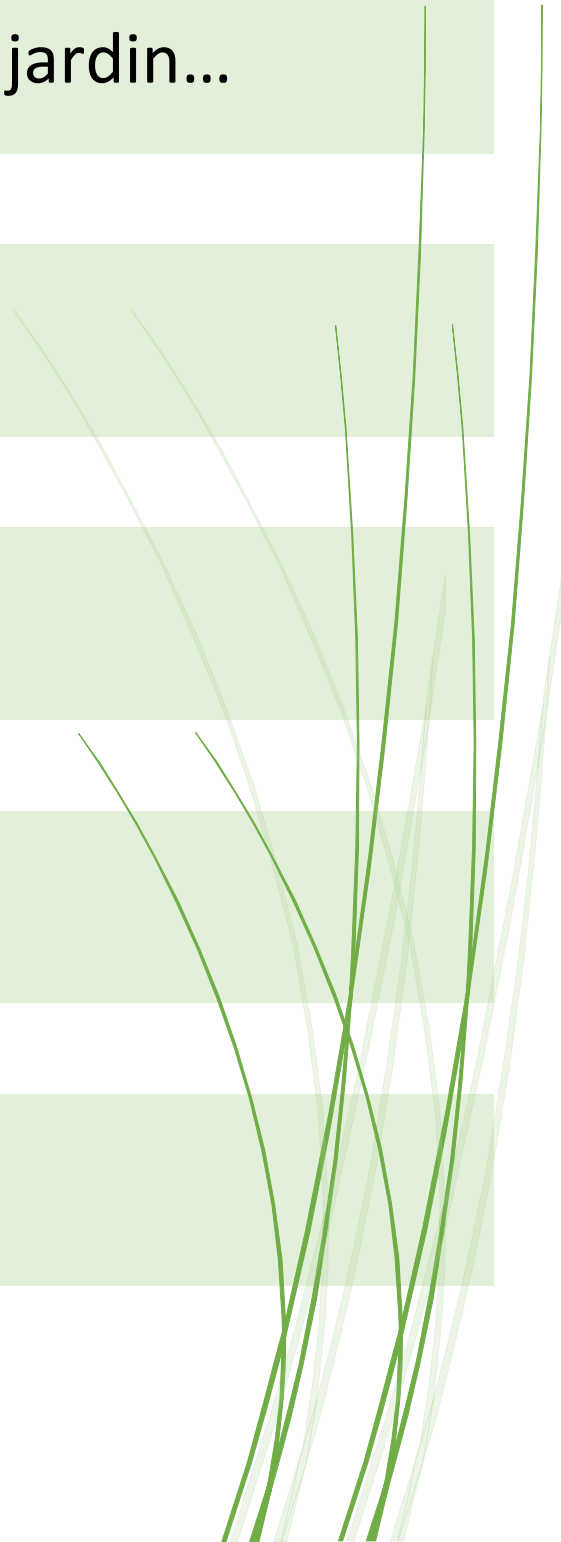
1. Cet été surveillez votre jardin...

2. La renouée japonaise

3. La Berce du caucase

4. Le nerprun bourdaine

5. Le roseau commun



Cet été
surveillez
votre jardin...



...on y trouve peut-être
des plantes exotiques
envahissantes

Qu'est-ce qu'une plante exotique envahissante ?

Une plante exotique envahissante est une plante qui provient en général d'un autre continent ou d'une région biogéographique éloignée. Introduite intentionnellement ou accidentellement, elle réussit à s'établir dans de nouveaux milieux et se répand rapidement, souvent aux dépens des espèces indigènes.

Quelles sont les initiatives mises de l'avant pour limiter le problème des plantes envahissantes ?

À l'échelle mondiale, les espèces envahissantes (tant végétales qu'animales) constituent l'une des causes majeures de perte de la diversité biologique. En réponse à cette situation, la Convention sur la diversité biologique adoptée lors du Sommet de la terre de Rio de Janeiro, en 1992, recommande la prévention de nouvelles introductions et le contrôle ou l'éradication des espèces envahissantes déjà établies.

Au Canada, le gouvernement met en œuvre depuis 2004 sa Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes. Celle-ci a pour but d'établir un cadre stratégique national de gestion visant à réduire au minimum les risques que présentent les espèces exotiques envahissantes pour l'environnement, l'économie et la société. www.scics.gc.ca

Pourquoi conserver la biodiversité ?

C'est l'agencement des différentes formes de vie et leurs interactions, entre elles et avec leur milieu ambiant, qui a fait de la Terre cet endroit unique, où peuvent habiter les êtres humains [...] C'est la biodiversité qui, grâce au large éventail de biens et de services qu'elle nous offre, rend notre vie possible.

Secrétariat de la Convention de la diversité biologique
(2005) www.biodiv.org



Historique

La majorité des plantes exotiques envahissantes ont été introduites au Québec entre le 17^e siècle et le début du 20^e siècle. La plupart proviennent d'Europe, mais quelques unes proviennent aussi d'Asie ou d'Afrique. Ces plantes ont été importées à des fins horticoles, agricoles, médicinales, alimentaires, ou accidentellement par les eaux de ballasts des navires.



Aujourd'hui

Les plantes exotiques empruntent de multiples voies d'entrée et de propagation : transport ferroviaire et maritime, navigation de plaisance et commerciale, véhicule tout terrain, commerce lié à l'alimentation, l'aquariophilie et aux jardins d'eau, introductions non autorisées, espèces sauvages migratrices, dispersion passive. Encore aujourd'hui, l'horticulture demeure un vecteur très important de dissémination de ces plantes. D'abord utilisées pour orner les plates-bandes, les parterres et les jardins, plusieurs plantes exotiques se propagent ensuite dans les milieux naturels et profitent de l'absence de compétiteurs, de prédateurs ou de maladies pour prendre d'assaut des écosystèmes entiers.

QUELQUES PLANTES EXOTIQUES

envahissantes des milieux humides et leurs environs

Les plantes exotiques envahissantes affectent l'environnement de plusieurs façons.

PERTE DE BIODIVERSITÉ

Certaines plantes exotiques sont capables d'éliminer les espèces indigènes en utilisant plus efficacement les ressources du milieu (minéraux, lumière, espace, etc). Elles appauvrissent ainsi grandement la diversité végétale.

ALTÉRATION DE L'HABITAT

En modifiant l'habitat, les plantes envahissantes perturbent à la fois la flore et la faune locales.



Photo : Benoît Courteau
Photo bulle : E. Drouin, CIME, Haute-Richelieu

Châtaigne d'eau - *Trapa natans*



Photo : Julie Boudreau
Photo bulle : Caroline Savage, Environnement Canada

Butome à ombelles - *Butomus umbellatus*

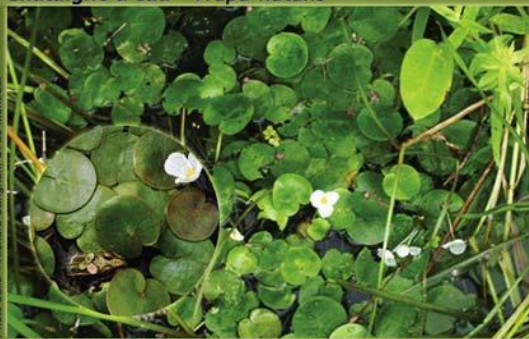


Photo : Martin Jean, Environnement Canada
Photo bulle : Richard Carignan, U. de Montréal

Hydrocharide grenouillette - *Hydrocharis morsus-ranae*

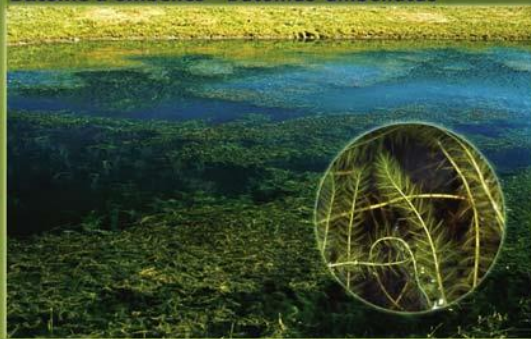


Photo : Robert L. Johnson, www.forestimages.org
Photo bulle : Alison Fox, www.forestimages.org

Myriophylle à épi - *Myriophyllum spicatum*

DIMINUTION DE LA QUALITÉ DE VIE

Les plantes envahissantes nuisent à la navigation, aux réserves d'eau potable et à l'usage des lieux à des fins récréatives.

PERTES ÉCONOMIQUES

Des millions de dollars sont consacrés au contrôle des espèces envahissantes et à la restauration des milieux au Canada. Ce sont les gouvernements, les industries et les citoyens qui en défraient les coûts...



La Fondation EJLB
The EJLB Foundation



Union St-Laurent Grand Lacs

QUELQUES PLANTES EXOTIQUES

envahissantes des milieux humides et leurs environs

Les plantes exotiques envahissantes affectent l'environnement de plusieurs façons.



Roseau commun - *Phragmites australis*



Salicaire pourpre - *Lythrum salicaria*



Alpiste roseau - *Phalaris arundinacea*



Renouée japonaise - *Fallopia japonica*

Que faire ?

- Évitez de transplanter ces espèces dans les jardins ou dans les aquariums.
- Éliminez ou contrôlez ces plantes. La coupe et la récolte répétées peuvent limiter leur croissance mais risquent de les propager en multipliant les fragments ou en dispersant les graines. Si vous tentez de vous en débarrasser, assurez-vous de tout prélever (tiges, inflorescences, racines). Ne les jetez pas dans la nature et redoublez de prudence si vous habitez près d'un cours d'eau.
- Évitez de composter ces plantes. Il est préférable d'en disposer de manière définitive par le séchage (tiges), la chaleur intense ou le feu (racines, rhizomes, inflorescences, graines).
- Choisissez et cultivez des espèces non envahissantes.
- Vérifiez et nettoyez la machinerie (excavatrice, tondeuse, machinerie agricole) après être intervenu dans un secteur infesté.
- De plus, si vous circulez sur et/ou en bordure des plans d'eau, n'oubliez pas de nettoyer canots, bateaux, moteurs, remorques et véhicules tout terrain avant de changer de plan d'eau.
- D'autres espèces frappent à nos portes... Ouvrez-l'œil!

ATTENTION!

Évitez d'acheter, de transplanter, de transporter !!!

Butome à ombelle - *Butomus umbellatus*

Salicaire pourpre - *Lythrum salicaria*

Hydrocharide grenouillette - *Hydrocharis morsus-ranae*

Alpiste roseau - *Phalaris arundinacea*

Roseau commun - *Phragmites australis*

Myriophylle à épi - *Myriophyllum spicatum*

Châtaigne d'eau - *Trapa natans*

Renouée japonaise - *Fallopia japonica*

**Si vous en possédez, éliminez-les,
la santé de nos écosystèmes en dépend !**

Pour plus d'information

Claudi, R., Nantel, P. et E. Muckle-Jeffs, 2002. Envahisseurs exotiques des eaux, des milieux humides et des forêts du Canada. Ressources naturelles du Canada. 320 p.

Environnement Canada, Service canadien de la faune, 2006. Enjeux et thèmes : les espèces exotiques envahissantes au Canada. www.hww.ca/index_f.asp

Environnement Canada, 2006. Proposition de plan d'action canadien de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes. www.cbinec.gc.ca

White, D.J., Harber, E. et C. Keddy, 1993. Plantes envahissantes. Environnement Canada, Service canadien de la faune, 136 p.

Union St-Laurent Grand Lacs

514 396-3333
usgl@glu.org
www.glu.org



450 441-3899
info@nature-action.qc.ca
www.nature-action.qc.ca
1 800 214-1214

Ce dépliant a été rendu possible grâce aux appuis financiers :



**La Fondation EJLB
The EJLB Foundation**



Québec

Recherche et rédaction: Hélène Godmaire, Stéphanie Côté, Geneviève St-Amour
Conception visuelle et mise en page: Marie-Ève Bras-Villeneuve et Isabelle Pépin

La renouée japonaise

On y voit!

La renouée japonaise est une espèce exotique qui se trouve sur la liste des **100 plantes les plus envahissantes au monde!** Elle s'est déjà établie dans la ville de Granby et nous devons agir afin d'éviter sa propagation.



Pourquoi est-elle nuisible?

Cette plante réduit grandement la diversité végétale par sa croissance hâtive et par la sécrétion de toxines qui affectent les autres plantes.

La renouée japonaise se propage rapidement simplement par la **dispersion d'un bout de tige ou de racine**. Ses tiges sont tellement robustes qu'elles s'insèrent dans les fissures des chaussées et **percent les toiles de piscine!**

Ses impacts environnementaux sont nombreux, comme la diminution de la faune et de la flore du Québec.



Comment la reconnaître?

Tige

- Ressemble à un bambou
- 3 à 4 mètres de hauteur
- Verte tachetée de rouge
- Creuse
- Jusqu'à 4 cm de largeur
- Robuste



Fleurs

- Grappes de fleurs blanches qui apparaissent à la fin septembre



Feuilles*

- Alternes
- Non-dentées
- Lisses
- De 10 à 23 cm de longueur

* La configuration des feuilles peut changer selon les différentes espèces de renouée japonaise

Plusieurs méthodes existent pour contrôler la renouée japonaise, dont une méthode d'excavation qui implique une pelle mécanique. Vous pouvez obtenir plus d'informations auprès du **Comité ZIP Jacques-Cartier**.

Réalisation



Comité ZIP Jacques-Cartier
© 2014

Comité ZIP Jacques-Cartier
Tél : 514 527-9262
info@comitezijacquescartier.org
www.comitezijacquescartier.org
facebook.com/ZIPIJC

Partenaires financiers



Qui contacter

Division de l'environnement
Ville de Granby
Tél : 450 361-6000
environnement@ville.granby.qc.ca
www.granby.qc.ca

Granby
Ville rayonnante

Renouée japonaise

Questions/réponses

Cette section sert à répondre adéquatement aux questions des citoyens concernant la renouée japonaise. Préalablement à la discussion, il faut **s'assurer qu'il s'agit bien de la renouée japonaise** en répondant à ces trois questions simples :

Q : Décrivez la tige de la plante

Verte tachetée de rouge, rigide et creuse.

En début de saison la tige est rouge, puis plus la plante grandit, plus la tige devient verte, large et rigide.

Q : Est-ce que le contour de la feuille est lisse ou denté?

Lisse

Q : Est-ce que les feuilles sont opposées ou alternes sur la tige?

Alternes

En cas de doute, faire parvenir une photo pour son identification.



Questions fréquemment posées

Q : Que dois-je faire ?

1 Signaler la présence de la renouée japonaise à votre municipalité.

Vous pouvez aussi répertorier la colonie au Ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs via l'outil *Sentinelle* (www.mddefp.gouv.qc.ca).

Si vous désirez participer à la sensibilisation de cette plante, vous pouvez envoyer vos photos au Comité ZIP Jacques-Cartier.

2 Agir dans les plus brefs délais pour éviter sa propagation en l'arrachant.

3 Jeter tous les résidus de la plante (tiges, feuilles, racines, terre, etc.) dans des sacs noirs et les disposer dans la collecte des déchets.

NE PAS LA COMPOSTER et ne pas la disperser dans l'eau.

4 Nettoyer tout l'équipement qui a été en contact avec la plante (gants, souliers, pelle, pneus de voiture, etc.).

5 Assurer un suivi rigoureux.

Q : Quels sont les impacts de cette plante sur l'environnement?

La renouée japonaise prend de l'expansion d'une année à l'autre. Elle réussit à s'adapter aux cours d'eau et au manque de lumière principalement au bord des boisés. Elle a aussi une capacité à créer de nouvelles colonies à plus de dix mètres de la colonie mère via son système souterrain. Elle **réduit grandement la diversité végétale où elle pousse**. La renouée japonaise a des répercussions sur l'ensemble de la chaîne alimentaire en diminuant les communautés d'insectes.

Q : Comment prévenir l'implantation de la renouée japonaise dans mon jardin?

1 Éviter de la planter dans votre jardin.

2 S'il y a une colonie de renouée japonaise à proximité de votre jardin, vous pouvez planter des espèces indigènes, notamment des espèces créant un ombrage telles que des arbustes, pour éviter son introduction.

3 Assurez un suivi régulier.

Q : Quels sont les avantages à planter les espèces alternatives suggérées dans la brochure?

Ces plantes ressemblent à la renouée japonaise, mais elles ne sont pas envahissantes. Elles sont de tailles et d'aspects semblables et leur floraison dure plus longtemps. De plus, la plantation de ces espèces prévient l'arrivée de la renouée japonaise en créant un ombrage qui lui est inhospitalier.

Q : Comment la renouée japonaise est-elle apparue au Québec?

La renouée japonaise est originaire d'Asie et elle a été introduite au Québec à la fin du XIX^e siècle comme plante ornementale.

Q : Pourquoi est-il déconseillé d'acheter ou d'échanger la renouée japonaise?

La vente de la renouée japonaise n'est pas interdite au Québec, mais elle est à éviter à cause de ses effets sur l'environnement. L'achat, la vente, la distribution ou l'échange de cette plante présente un grand nombre de répercussions telles que sa prolifération.

Connaissez-vous cette espèce exotique envahissante ?

LA RENOUÉE JAPONAISE

Fallopia japonica



Photo: Hélène Godmaire
Bulle: Leslie J. Mehrhoff, www.forestryimages.org

Surveillez votre jardin !

La renouée japonaise: une vivace presque immortelle

Hauteur: 75 cm à 300 cm

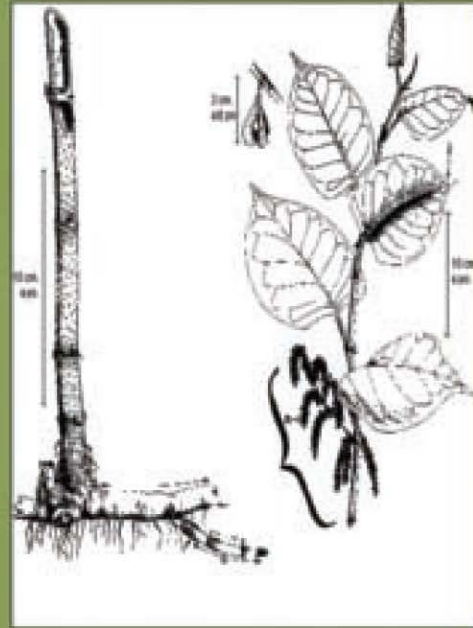
Tige: dressée, simple ou ramifiée, ronde, lisse, souvent tachetée de rouge violet, creuse, 1 à 2 cm de diamètre

Racines: jusqu'à 200 cm de profondeur et plus

Fleurs: blanchâtres, nombreuses, petites, réunies en grappes, en forme de gouttes d'eau; floraison de juillet à septembre

Feuilles: alternes, ovées, larges de 5 à 12 cm et longues de 7 à 15 cm, base carrée, bout en pointe effilée

Habitat: en bordure des plans d'eau, milieux humides, sur les plages, dans les fossés, les canaux d'irrigation, les remblais



Dessin: © Queen's Printer for Ontario, 2000.
Reproduced with permission.

Historique^{2,3}

Originnaire d'Asie, la renouée japonaise a été introduite comme plante ornementale sur les côtes est et ouest des États-Unis vers la fin du 19^e siècle. Par la suite, sa dissémination vers l'intérieur du continent n'a pas tardé. Au Québec, sa présence a été notée pour la première fois à Dunham en 1918.

Aujourd'hui^{2,3}

Au Québec, son statut est encore flou mais la dissémination rapide de ses populations laisse présager que la plante est très répandue. On la trouve dans la forêt mixte, sur les rives et dans les terres cultivables. Elle est particulièrement abondante en milieu urbain où elle est souvent utilisée comme plante ornementale ou pour former des haies. Elle est extrêmement résistante et vivace: il est pratiquement impossible de s'en débarrasser!

Impact et propagation^{1, 2, 3}

Les dommages qu'elle cause à l'environnement ont conduit l'Union internationale pour la conservation de la nature à l'inscrire sur la liste des 100 pires espèces envahissantes de la planète. En empêchant les autres espèces de pousser, elle appauvrit la diversité biologique et menace ainsi l'équilibre des écosystèmes. La renouée japonaise perturbe aussi les activités humaines: elle limite l'accès aux cours d'eau et affecte la valeur des terres qu'elle envahit. Dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord, la renouée japonaise ne produit pas de graines; elle se multiplie uniquement de façon végétative. Elle est capable de se reproduire à partir de minuscules fragments de tige ou de racine qui peuvent demeurer en dormance jusqu'à 10 ans dans le sol. Sa croissance est très rapide et elle libère des toxines dans le sol qui inhibent le développement d'autres végétaux. Finalement, l'absence d'ennemi naturel contribue aussi à son extraordinaire vivacité.

Le défi de son élimination est de taille. Plusieurs études sont en cours en Angleterre afin de développer des méthodes de lutte biologique (champignon, insectes). Localement, vous pouvez certainement contribuer à limiter sa dispersion.

Espèces alternatives

Voici quelques suggestions de plantes pour réaliser des aménagements écologiques.

*Angelica
atropurpurea*



Photo: Isabelle Dupras,
Horticulture Indigo

Myrica Gale



Photo: Sten Perse, Wikipedia

Sambucus canadensis



Photo: Pépinière rustique

Références

1. Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales.
Les mauvaises herbes de l'Ontario- La renouée japonaise.
www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/ontweeds/japanese_knotweed.htm
2. Rempp, A. 2004. La Renouée du Japon: plante à problème. Le Tour de Sutton. Été 2004
www.akwatec.ca/artides_renouee.html
3. Gingras, P., 2005. *Fallopia japonica*, calamité végétale. La Presse, 21 février 2005

Vous pouvez aider à prévenir la prolifération de la renouée japonaise!

Voici quelques conseils

- Évitez de transplanter la renouée japonaise dans votre jardin.
- Choisissez et cultivez plutôt des espèces non envahissantes.
- Si la renouée japonaise est déjà présente dans votre jardin, il serait préférable de s'en débarrasser afin d'éviter un envahissement. Des coupes répétées, au ras du sol, peuvent limiter la croissance de la renouée mais risquent de propager la plante en multipliant les fragments. Si vous tentez de vous en débarrasser en l'arrachant, assurez-vous de prélever l'ensemble des plants (tiges, inflorescences, rhizomes). Ne les jetez pas dans la nature et redoublez de prudence si vous habitez près d'un cours d'eau. Planter du saule, du frêne ou de l'aulne peut prévenir une nouvelle implantation de la renouée.
- Évitez de composter ces plantes; il est préférable d'en disposer de manière définitive (séchage, feu, etc.).
- Vérifiez et nettoyez la machinerie (excavatrice, tondeuse commerciale, machinerie agricole) après être intervenu dans un secteur infesté.
- De plus, si vous circulez sur et/ou en bordure des plans d'eau, n'oubliez pas de nettoyer canots, bateaux, moteurs, remorques et véhicules tout terrain avant de changer d'endroit.
- Protégez l'environnement, car ces plantes s'installent souvent dans des milieux altérés par les activités humaines (remblayage, creusage, enrichissement en nutriments, etc.).

D'autres espèces frappent à nos portes...
Ouvrez l'œil!

Réalisation:

Avec la participation financière de:

UNION SAINT-LAURENT
GRANDS LACS

514 396-3333
www.glu.org

NATURE-ACTION
QUÉBEC

1 800 214-1214
www.nature-action.qc.ca

Fondation
Hydro-Québec
pour l'environnement

La Fondation EJLB
The EJLB Foundation

Projet financé par le
Ministère de l'Environnement, du
Parcs et de la Forêt
Québec

Recherche et rédaction: Héliène Godmaire et Stéphanie Côté
Conception visuelle et mise en page: Marie Ève Brais Villemur et Héliène Godmaire

© 2006



PHOTO: ROMAN NIÉRONI, MARIPO

Identification de la **BERCE DU CAUCASE**

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une plante envahissante qui peut être dangereuse pour la santé humaine. Elle a été introduite en Amérique du Nord au début du siècle dernier pour des raisons horticoles et répertoriée pour la première fois au Québec en 1990. Sa sève contient des toxines activées par les rayons ultraviolets. Le contact avec la sève, combiné avec l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées semblables à des brûlures. De plus, la berce du Caucase est très envahissante et colonise rapidement divers milieux. Elle nuit à la croissance des plantes indigènes et peut entraîner une perte de biodiversité. Elle représente donc un risque pour la santé et pour l'environnement.

Pour ces raisons, il est très important de limiter la propagation de cette plante, de ne jamais la vendre, la semer, la planter, la multiplier ou la transporter. Lorsqu'elle est présente, il est souhaitable de signaler son emplacement et de l'éliminer.

Pour signaler la présence de la plante, communiquez avec la municipalité concernée et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au 1 800 561-1616. Photographiez le plant pour permettre de confirmer votre observation par les professionnels du MDDEP.

Pour éliminer la plante, consultez le document *Gestion et contrôle de la berce du Caucase*.

Il est important de bien identifier la plante avant toute opération de contrôle car elle peut être confondue avec la berce laineuse (*Heracleum lanatum*), une espèce indigène (voir «Description de la berce du Caucase»).

Description de la berce du Caucase

La berce du Caucase est une plante herbacée géante pouvant atteindre cinq mètres de hauteur, vivace, de la famille des Apiacées (anciennement Umbellifères). Cette plante préfère les habitats frais et humides. Elle peut s'échapper des aménagements paysagers où elle a déjà été utilisée et coloniser des milieux perturbés tels que le long des berges de cours d'eau, des fossés, des chemins de fer et des routes. Elle peut aussi se développer dans les prés et les terrains vagues, ainsi que dans les champs agricoles. Parce qu'elle produit une très grande quantité de graines, elle se disperse rapidement et occupe parfois de grandes superficies. Étant donné le caractère envahissant de cette plante et ses propriétés toxiques, il est essentiel de freiner sa dispersion et d'éviter d'y être exposé.

Mesures de protection individuelle

Avant de toucher la plante, il est important de se protéger adéquatement pour éviter les brûlures causées par la sève de la berce du Caucase. Les mesures suivantes sont recommandées :

- * Couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteurs non absorbants (matériaux synthétiques et imperméables) : pantalons, manches longues, gants imperméables à manchon long, chaussures fermées;
- * Porter une attention particulière à la jonction des vêtements de protection (poignets, chevilles, cou);
- * Enlever les vêtements et les gants en les retournant à l'envers. Éviter de mettre en contact les vêtements souillés avec d'autres objets ou vêtements et les nettoyer avant tout usage ultérieur;
- * Protéger les yeux ou, au mieux, tout le visage avec une visière.

Des mesures additionnelles de protection sont recommandées lors des opérations de contrôle (consultez le document *Gestion et contrôle de la berce du Caucase*).

Si vous croyez avoir été en contact avec la berce du Caucase ou si vous désirez plus d'information sur les mesures à prendre en cas de brûlures, communiquez avec le service **Info-Santé** au 8-1-1.

Berce du Caucase

H. mantegazzianum

Berce laineuse

H. lanatum

Hauteur du plant



PHOTO: ROMAN NERON, MAPRO

2-5 mètres



PHOTO: ROMAN NERON, MAPRO

1-3 mètres

Inflorescence



PHOTO: MARIE-OSÉE SIMARD, AGRICULTEUR ET AGROLOGUE RÉGIONAL

Ombelle principale composée de 50 à 150 rayons
Diamètre des ombelles de 20-50 cm
Fleurs blanches parfois roses



PHOTO: ROMAN NERON, MAPRO

Ombelle principale composée de 15 à 50 rayons
Diamètre des ombelles de 15-20 cm
Fleurs blanches parfois roses

Tige



PHOTO: ROMAN NERON, MAPRO

Poils blancs rudes, épars, présents surtout à la base des tiges foliaires
Taches rouge framboise à violet, nombreuses, bien définies et étendues
Tige robuste, cannelée, creuse
Diamètre de 4-10 cm



PHOTO: ROMAN NERON, MAPRO

Poils blancs, souples recouvrant la tige entière, aspect feutré
Taches rouge framboise à violet, peu nombreuses ou parfois absentes, diffuses
Tige robuste, cannelée, creuse
Diamètre de 4-10 cm

Feuille



PHOTO: ROMAN NERON, MAPRO

Divisée en 1 à 3 folioles, profondément découpées et dentées
Pétioles des folioles inférieures de moins de 10 cm



PHOTO: ROMAN NERON, MAPRO

Divisée en 3 à 5 folioles, moins découpées et moins dentées
Pétioles des folioles inférieures de plus de 10 cm

Feuille, face inférieure



PHOTO: ROMAN NERON, MAPRO

Lisse à légèrement écailleuse, peut porter des poils blancs et rudes, épars



PHOTO: ROMAN NERON, MAPRO

Recouverte de poils blancs souples et laineux, abondants, texture feutrée

La Berce du Caucase

Des intrus dans votre jardin?

La berce du Caucase est une grande vivace de la famille de la carotte. S'échappant des jardins, elle colonise rapidement les milieux frais, humides et perturbés, comme les berges de cours d'eau, les fossés, les bords de routes et de chemins de fer, les terrains vagues et les champs.



Comment la reconnaître?

- Hauteur de 2 à 5 m
- Milieux frais, humides et perturbés

Floraison estivale blanche en ombelles aplaties

Tiges robustes, avec taches rougeâtres et poils blancs rudes

Rosette de grandes feuilles (jusqu'à 3 m) à 3 folioles irrégulières vertes foncées, dentelées et poilues

Impact

La berce du Caucase est très compétitive et développe rapidement des colonies denses pouvant nuire à la biodiversité et à la croissance des plantes indigènes. L'ampleur du problème a conduit plusieurs pays à mener une lutte systématique pour l'éradiquer.

Elle représente également un risque pour la santé. Sa sève contient des toxines activées par les rayons ultraviolets. Le contact avec la sève, combiné à la lumière, occasionne des **lésions cutanées parfois graves** semblables à des brûlures. Si vous avez été

en contact avec la berce du Caucase ou si vous désirez plus d'information sur les mesures à prendre en cas de brûlures, vous pouvez communiquer avec le service Info-Santé.



Ne pas confondre avec la berce laineuse!

La **berce laineuse**, une espèce indigène non envahissante, ressemble beaucoup à sa cousine la berce du Caucase. Avant toute tentative de contrôle, s'assurer qu'on est bien en présence de l'envahisseur. La berce laineuse se distingue de la berce du Caucase par les caractères suivants :

- Taille plus petite (moins de 3 m)
- Taches rougeâtres absentes de la tige ou peu nombreuses
- **Poils blancs souples et abondants sous les feuilles (comme du feutre) et sur les tiges**



Photos : plant entier, feuille avec pelle, photos de berce laineuse © Romain Néron, MAPAQ; détail de la fleur © Liné1, Wikimedia Commons; détail du pétiole © Fritz Geller-Grimm; plants fleuris © Joost J Bakker Urmuiden; lésions cutanées © Lamiot, Wikimedia Commons; fleur et tige arrière-plan © Geoff Coupe; fleur arrière-plan © Harry Harris

Berce du Caucase



Historique

Originaires des montagnes du Caucase au sud-ouest de l'Asie, cette plante des plus spectaculaires a été introduite en culture pour la première fois en 1817 dans un jardin botanique de Londres. Échappée des jardins horticoles, elle a colonisé les habitats naturels et les zones agricoles et urbaines. Son introduction dans les jardins canadiens remonte aux années 1940. Des plants naturalisés ont été aperçus pour la première fois au Québec dans les années 1990.

Aujourd'hui

Aujourd'hui, la berce du Caucase est naturalisée en Europe, en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis et au Canada. Au Québec, sa distribution est actuellement en expansion.

Comment l'éradiquer?

La berce du Caucase se disperse rapidement car elle produit une très grande quantité de graines qui se laissent transporter par le vent ou l'eau. Il est possible de contrôler son expansion par des méthodes de lutte mécanique répétitive en veillant à détruire la production de graines et les semis. Les plants peuvent être tondus, coupés ou arrachés tôt au printemps en prenant soin de retirer les racines. Coupez à 15 cm du sol ou tondez les plants et sectionnez les racines à environ 20 cm de profondeur. Retirez le plus de racines à l'aide d'une pelle ronde ou d'une bêche. Dans le cas d'une tonte mécanique, évitez toute projection des débris en utilisant par exemple un mécanisme d'ensachage automatisé ou ramassez tous les débris.

Pour une petite colonie, vous pouvez recouvrir la zone d'une toile géotextile après avoir coupé les racines. Un travail profond du sol jusqu'à 24 cm de profondeur peut limiter la repousse des plants et la germination des graines. Assurez un suivi 2 ou 3 fois durant l'été et les années suivantes jusqu'à la disparition complète de la colonie.



N'oubliez pas de vous protéger !

Vous devez couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteurs (pantalons, manches longues, gants, etc.) non absorbants en portant une attention particulière à la jonction des vêtements. Protégez vos yeux en portant des lunettes ou une visière. Assurez-vous que personne ne se trouve dans un rayon où il pourrait être atteint par la sève ou les débris projetés lors du fauchage, de la tonte ou de la coupe. Lavez les outils qui ont été en contact avec la sève.

Au jardin, pensez alternatives indigènes!



Sureau du Canada



Angélique pourpre

Contribuez à la lutte aux plantes exotiques envahissantes!

Limitez la propagation de cette plante!
Si vous l'observez, avisez le service à la clientèle de la Ville de Lévis
au 418 839-2002.



Références

Ministère de la Santé et des Services sociaux; du Québec. *La berce du Caucase*. www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?berce-du-caucase

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. *La berce du Caucase*. www.mddep.gouv.qc.ca/bio-diversite/misables/berce-caucase/index.htm

Pereg, D. et al. 2009. Direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. *La berce du Caucase : un envahisseur toxique*. www.dspq.qc.ca/publications/Berce_du_Caucase_Document_info_02092009.pdf

Union Saint-Laurent Grand Lacs, Réseau de surveillance de plantes exotiques envahissantes. Fiche descriptive de la berce du Caucase. www.rspeg.glu.org/recherche_espece/fiche_espece.php?recordID=440&lan=fr

Jéco-agis!



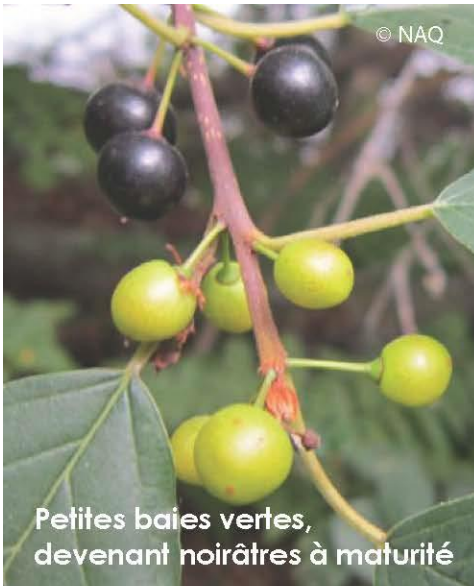
VILLE DE
LÉVIS

Réalisation :

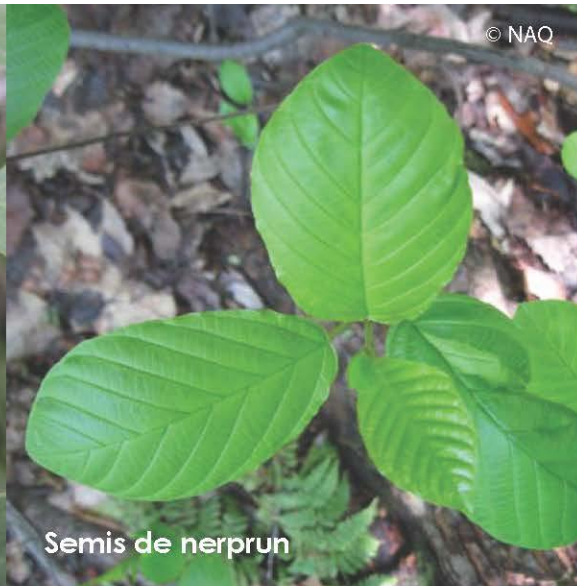


Photos : détail de la fleur © Harry Harms; graines © Eva the Weaver, flickr; sureau du Canada © swartzona, flickr; angélique pourpre © pchgorman, flickr; colonie © Antrebus21, flickr; fleur et tige à mière-plan © Geoff Coupe

© 2011



Petites baies vertes, devenant noirâtres à maturité



Semis de nerprun

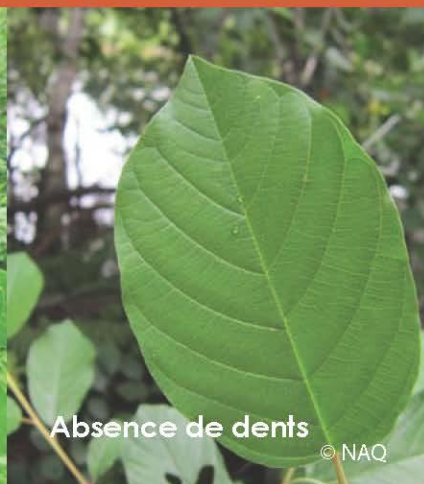
Invitez la faune chez-vous!

Fiche 5

**Le nerprun bourdaine:
un arbuste envahissant nos boisés**



Feuilles alternes



Absence de dents



Un arbuste envahissant nos boisés!

Le nerprun bourdaine est une espèce naturalisée d'Europe très envahissante qui nuit à la régénération de votre boisé.

La dispersion du nerprun se fait principalement par les oiseaux qui mangent les fruits avec les graines et les dispersent par la suite dans les boisés. L'ombre que le nerprun crée et ses ramifications au ras du sol empêchent la régénération naturelle des arbres et menacent la qualité de l'habitat.

Pourquoi est-il si envahissant ?

- Croissance très rapide;
- S'implante dans une grande variété de milieux;
- Grande production de fruits;
- Les graines peuvent survivre jusqu'à 3 ans dans le sol;
- Taux de germination extrêmement élevé (plus de 90 %);
- Les souches peuvent faire plusieurs rejets.



Une fois implanté, le nerprun bourdaine a toutes les caractéristiques pour envahir votre boisé. Il est important d'intervenir pour la sauvegarde des habitats fauniques et floristiques!

Invitez la faune chez vous | Le nerprun bourdaine

Comment prévenir la propagation du nerprun bourdaine ?



Automne

- Identifier et localiser les plants de nerprun;
- Couper les rejets des tiges qui ont poussé au cours de l'été.

Printemps

- Arracher les petites tiges manuellement en prenant soin d'enlever les racines;
- Couper les tiges de fort diamètre le plus près du sol possible (pour diminuer le nombre de rejets) et, préférablement, couvrir les grosses souches d'un géotextile imperméable;
- Couper les arbres porteurs de fleurs ou de fruits dès l'apparition de ceux-ci (avant que les fruits soient matures).



Été

- Retourner sur le site pour couper les rejets et poursuivre la coupe des tiges oubliées;
- Si applicable à votre situation, planter des végétaux pour fermer le couvert.

Lors de la coupe, vous pouvez déchiqueter vos débris sur place ou les couper en plusieurs morceaux, car une branche couchée au sol peut s'enraciner et donner de nouvelles tiges.

Invitez la faune chez vous | Le nerprun bourdaine

Remplaçons le nerprun bourdaine!

Le nerprun bourdaine apprécie les éclaircies. Lors de vos travaux, assurez-vous que la coupe de nerprun ne produit pas de grandes trouées. L'ouverture du couvert favorisera la régénération en nerprun. Pour contrer l'effet, prévoyez la plantation d'arbres (mêmes espèces que celles présentes dans votre boisé) et d'arbustes fruitiers pour la faune.

Un travail de longue haleine!

Il faut retourner année après année arracher, dès le printemps, les petits semis ainsi que les rejets de souche pour une période de 4 à 5 ans. La population du nerprun bourdaine sera ainsi contrôlée!

La meilleure façon d'éliminer la présence de cet indésirable est d'éviter qu'il se disperse. L'élimination des arbres porteurs de fruits est indispensable! Dites-le à vos voisins!

Lors de vos travaux, nettoyez votre machinerie afin d'éviter la propagation.

© NAQ

Réalisation:



www.nature-action.qc.ca

© 2012

Avec la collaboration de :



Québec 

Avec la participation de:
• Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
• Ministère des Ressources naturelles

Invitez la faune chez vous | Le nerprun bourdaine

Connaissez-vous cette espèce exotique envahissante ?

LE ROSEAU COMMUN

Phragmites australis



Photos: Jacques Bisson

Surveillez votre jardin !

Un grand roseau très commun : le phragmite

Vivace à rhizomes*

Hauteur: généralement 150 à 250 cm

Tige: dressée, très forte (1 cm de diamètre), non ramifiée et parfois pourprée

Feuilles: longues et planes

Fleurs: Inflorescence en forme de fanion ou de plume, d'abord pourprée, devenant rousse et presque brun foncé à maturité (12 à 40 cm de longueur); floraison d'août à septembre

Fruits: blancs, gris ou bruns

Habitat: milieux humides, bordures des fossés, des routes et des champs, sols remaniés

* Rhizomes: tiges souterraines charnues possédant bourgeons et racines.

Dessin: Crow, G. E., et C. B. Hellquist (2000). Aquatic and Wetland Plants of Northeastern North America: A Revised and Enlarged Edition of Norman C. Fassett's A Manual of Aquatic Plants. Volume Two - Angiosperms: Monocotyledons. University of Wisconsin Press, Madison, Wisconsin, 400 p.



Historique^{1, 2, 3}

Le roseau commun pousse dans tous les continents du globe à l'exception de l'Antarctique. En Amérique du Nord, il est présent depuis plus de 3000 ans. Plutôt clairsemé jusqu'à la fin des années 1950, le roseau commun a pris, depuis une trentaine d'années, une expansion remarquable dans le sud-ouest du Québec. Les perturbations des milieux naturels (dragage, excavation, aménagement, etc.), les changements climatiques et les variations de niveaux d'eau ont contribué à la propagation de cette plante qui a commencé à s'établir en vaste monoculture. Soulignons toutefois que c'est un génotype européen, introduit au cours des derniers siècles, qui est à l'origine des envahissements.

Aujourd'hui^{1, 2, 5}

Au Québec, le roseau commun s'étend aujourd'hui de l'Abitibi à la Gaspésie. Malgré son omniprésence dans les paysages du sud de la province, les colonies de roseau commun demeurent peu fréquentes dans les milieux humides. Toutefois, lorsque l'espèce s'y installe, elle domine largement l'espace (dans 71% des cas). Par exemple, aux îles de Boucherville, sa progression a été fulgurante. Absente de la région en 1970, cette plante occupe maintenant près de 250 000 m² et semble toujours en expansion.

Impact et propagation^{2, 3, 4}

Les zones envahies par le phragmite commun sont souvent denses et impénétrables. Le milieu ainsi transformé n'a que peu de valeur pour la faune et la flore des milieux humides. Occasionnellement, quelques espèces animales aquatiques, dont le rat musqué, mangent les rhizomes.

La propagation du phragmite commun à partir de fragments de ses abondants rhizomes favorise un envahissement rapide. De plus, le phragmite commun s'adapte facilement aux périodes d'inondation et d'assèchement tout en tolérant de grands écarts de température. Par conséquent, cette plante très résistante, tolérante et agressive se classe parmi les espèces végétales envahissantes les plus difficiles à contrôler.

Son élimination pose un défi immense et fait d'ailleurs l'objet de plusieurs recherches. À l'échelle provinciale, la situation est hors de contrôle, mais localement vous pouvez contribuer à limiter sa dissémination.

Espèces alternatives

Voici quelques suggestions de plantes pour réaliser des aménagements écologiques.

Typha latifolia



Photo: Aqualys

Zizania aquatica



Photo: Javno Dobro, Wikipédia

Juncus effusus



Photo: Aqualys

Références

1. Environnement Canada, Centre Saint-Laurent, Le Phragmite commun, *Phragmite australis*, www.qc.ec.gc.ca/CSL/inf/inf038_f.html
2. Environnement Canada, Centre Saint-Laurent, Invasion du phragmite commun dans les îles de Boucheville, www.qc.ec.gc.ca/CSL/inf/inf013_f.html
3. Fédération ontarienne des pêcheurs et chasseurs, 2000. Les espèces aquatiques invasives. Un guide pour les amateurs de jardins d'eau et d'aquariums. Partenariat Environnement Canada, Pêche et Océans Canada et le Ministère des Ressources naturelles de l'Ontario.
4. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Phragmite commun, www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productiondescultures/mauvaisherbes/
5. Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, Ontario, Les mauvaises herbes de l'Ontario: Phragmite commun, www.omafra.gov.on.ca

Vous pouvez aider à prévenir la
prolifération du roseau commun!

Voici quelques conseils

- Évitez de transplanter le roseau commun dans votre jardin.
- Choisissez et cultivez plutôt des espèces non envahissantes.
- Si le roseau commun est déjà présent dans votre jardin, tentez de vous en débarrasser dès que possible, de préférence mécaniquement! Des coupes répétées, au ras du sol, peuvent limiter la croissance du phragmite mais risque de propager la plante en multipliant les fragments. Ne les jetez pas dans la nature et redoublez de prudence si vous habitez près d'un cours d'eau.
- Évitez de composter ces plantes: il est préférable d'en disposer de manière définitive (séchage, feu, etc.).
- Vérifiez et nettoyez la machinerie (excavatrice, tondeuse commerciale, machinerie agricole) après être intervenu dans un secteur infesté.
- De plus, si vous circulez sur et/ou en bordure des plans d'eau, n'oubliez pas de nettoyer canots, bateaux, moteurs, remorques et véhicules tout terrain avant de changer d'endroit.
- Protégez l'environnement, car ces plantes s'installent souvent dans des milieux altérés par les activités humaines (remblayage, creusage, enrichissement en nutriments, etc.).

D'autres espèces frappent à nos portes...
ouvrez-l'œil!

Réalisation :

Avec la participation financière de :

UNION SAINT-LAURENT
GRANDS LACS

51 4 396-3333
www.glu.org

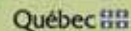


1 800 214 1214
www.nature-action.qc.ca



La Fondation EJLB
The EJLB Foundation

POUR UNE
NATURE POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
Québec



Recherche et rédaction : Hélène Coamale et Stéphanie Côté
Conception visuelle et mise en page : Marie-Ève Robitaille et Hélène Coamale

© 2016